



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agriculture

Question écrite n° 14759

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les craintes des apiculteurs face à la prolifération des OGM. En effet, après la crise de Regent et Gaucho, les apiculteurs craignent de voir disparaître un nombre important d'abeilles et également de ne plus pouvoir assurer une production de qualité. Aussi, il souhaite connaître ses interventions dans ce domaine.

Texte de la réponse

Les débats qui se sont tenus dans le cadre du Grenelle de l'environnement ont mis en évidence la nécessité de renforcer l'encadrement actuel des organismes génétiquement modifiés (OGM) sur certains points. Un projet de loi a été élaboré et est actuellement examiné par le Sénat et l'Assemblée nationale. Les principes de précaution et de transparence, ainsi que le libre choix de produire sans OGM sont notamment pris en compte. Ce projet de loi propose également de créer une instance d'évaluation des risques liés à l'utilisation d'OGM, indépendante et pluridisciplinaire. Par ailleurs, le comité de préfiguration d'une haute autorité sur les OGM a rendu un avis le 9 janvier 2008 mettant en évidence des faits scientifiques nouveaux concernant l'impact du maïs MON810 sur l'environnement. S'agissant des abeilles, les études toxicologiques réalisées n'ont pas mis en évidence d'effet négatif, et aucun nouvel élément scientifique n'a été noté dans cet avis. La question des abeilles est cependant abordée dans le cadre du débat actuellement en cours autour du projet de loi. Au regard des faits scientifiques mis en avant par le comité de préfiguration, le Gouvernement a décidé par ailleurs de suspendre la culture du maïs MON810, qui est le seul OGM actuellement autorisé à la culture en Europe.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14759

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2008, page 249

Réponse publiée le : 11 mars 2008, page 2060